VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 07 décembre 2018

SUD OUEST

Charente Libre

■ C'est devenu l'une des revendications principales des gilets jaunes: augmenter le Smic ■ De combien? Pour quels effets véritables? ■ Syndicats, patrons, intéressés, économistes..., le sujet divise.

Smic: faut-il l'augmenter ?

Lénaëlle SIMON
Frédéric BERG

Le Smic mensuel brut est actuellement de 1 498,47 € (1 184,93 € net). Au 1er janvier 2018, il avait été revalorisé de 1,24 %, à 9,88 € brut l'heure (7,82 € net après déduction des cotisations). Il augmentera de 1,8 % *«dès janvier 2019»* (à 1 214 € net soit 30 € de plus), a annoncé mercredi le Premier ministre, Édouard Philippe, évaluant le total de la hausse à 3 %. *«Sur un an, grâce à l'action conjuguée de l'indexation, de la baisse des cotisations sociales et de la prime d'activité, la hausse sera de l'ordre de 3 %. La hausse de la prime d'activité que nous avons décidée pour avril 2019 amplifiera encore cet effet»*, a-t-il ajouté. Le Smic concerne environ 11 % de salariés, principalement les personnes à temps partiel (34 %), les salariés des très petites entreprises (TPE) (27 %), de certains secteurs comme l'hébergement et la restauration (34 %).

Au rond-point de Locatoumat hier, l'augmentation du Smic et la baisse des charges font l'unanimité. Photo Renaud Joubert

De 1 300 à 2 000 € pour les gilets jaunes

Le discours officiel tranche avec les revendications des gilets jaunes qui brandissent désormais parmi leurs principales revendications une augmentation *«importante»* du Smic. Pour le hisser à 1 300 € net, jusqu'à 2 000 pour certains. Le sujet divise sur les ronds-points mais aussi les économistes (lire ci-dessous). *«Il a très peu progressé depuis dix ans par rapport au salaire ouvrier moyen. Un Smic à 1 300 € net, c'est réalisable,* explique Romuald, 38 ans, gilet jaune angoumoisin. *Je suis ouvrier d'usine depuis douze ans. Je suis à 1 250 parce que je fais les 3x8. Je suis donc un poil au-dessus mais je finis chaque mois à poil.»*

1 800 € pour la CGT

La CGT réclame depuis plusieurs années un Smic à 1 800 € brut. *«C'est le minimum pour qu'un salarié vive dignement»*, souligne Samantha Dumousseau, secrétaire générale de la CGT Charente. Elle avance que cette hausse doit s'appliquer à toutes les entreprises. *«Il peut y avoir des situations particulières, notamment pour les TPE, à observer de près.»* Les autres syndicats réclament presque tous une hausse du Smic, à l'image de FO qui milite pour un Smic mensuel net de 1 400 €.

Hausse unitaire

Pour Jacques Authier, patron de MCCC, entreprise du bâtiment (28 salariés), président de la Fédération française du bâtiment (FFB) Charente, la hausse du Smic *«doit être liée à une baisse des charges»*. Selon lui, le plus urgent serait une défiscalisation des heures supplémentaires. *«Pour un effet immédiat sur les feuilles de salaire.»* Ce patron voit mal comment les TPE pourraient bénéficier d'un traitement différencié. *«Attention à ne pas créer une concurrence entre entreprises. La hausse doit être unitaire.»*

Impact sur tous les salaires

Véronique Brouillet, directrice de l'Union patronale en Charente, veut alerter sur des effets négatifs d'une hausse trop importante. *«Si les charges restent les mêmes, ça va peser sur les finances des entreprises à un moment où le redémarrage se fait enfin sentir. Et puis surtout, une hausse du Smic joue sur l'ensemble des grilles salariales, l'impact se mesure sur tous les salaires. Nos entreprises charentaises ne versent pas des dividendes à des actionnaires lointains, elles réinvestissent. Je ne nie pas les abus, mais on est dans une compétition mondialisée et il ne faut pas affaiblir nos entreprises. Attention à ne pas appuyer sur le frein au moment où la croissance et les embauches repartent.»*

«Il faudrait au moins 2 000 € pour qu'on vive»

Parmi la poignée d'irréductibles à tenir encore le rond-point de Locatoumat en bas de la ZI n°3, certains ne touchent même pas le Smic à la fin de chaque mois. Comme cette mère de famille de quatre enfants, venue apporter du ravitaillement aux gilets jaunes. Elle aurait bien aimé être de tous les blocages et de tous les ronds-points, mais ses journées ne sont déjà pas assez longues pour enchaîner ses deux, voire trois jobs. *«Samedi, je serai sur les marchés entre 3 heures et 15 heures puis entre 16 heures et 20 heures, je bosse dans une boucherie.»* Avec son compagnon et leurs enfants, elle doit boucler les mois avec 2 000 € *«plus un peu de black car on n'a pas le choix»*. *«Et quand on gagne 20 € de plus, on nous enlève 60 € d'allocations. À la CAF, on nous a dit qu'on était trop riches pour avoir la prime de Noël. C'est fou! Aujourd'hui, il faut au moins 2 000 € de salaire pour bien vivre.»* Les cadeaux de Noël, elle les échelonne depuis juin, en écumant les bourses aux jouets. Les enfants, elle les habille en friperie. Et les sorties, *«c'est des trucs gratos, comme le parc»*. Pendant un an, elle a fait des brocantes tous les week-ends pour mettre du beurre dans les épinards. *«Mais Macron vient de limiter à trois brocantes par an.» «Maintenant, on nous empêche même de nous débrouiller,* réagit un intérimaire de 30 ans, qui vit à Angoulême et *passe chaque mois 320 € dans le carburant pour aller travailler dans la mise en bouteille à Cognac.»* Selon les mois, il n'a même pas le Smic pour vivre et loue l'aide de ses amis et de sa famille, essentielle pour s'en sortir. À côté, un jeune retraité du bâtiment est venu les soutenir et dire que lui aussi peine à joindre les deux bouts. Il pose un calcul simple: *«1 128 € de retraite, 769 € de charges et 359 € pour vivre. Faut pas que j'aie de pneus à changer alors qu'il y a vingt ans, j'allais en vacances et on pouvait faire des restos en famille.»*

Michaël Zemmour, économiste

“ Un bon outil contre la pauvreté

Pour Michaël Zemmour, maître de conférence à l'université de Lille 1, *«le coût du travail n'est pas un ennemi de l'emploi». «La preuve: avec le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), il a baissé de 6 % sans que cela n'ait d'effets sur l'emploi. Il n'y a pas de raison qu'il y en ait si on augmente le Smic. Le problème vient du manque d'activité économique. Les comparaisons internationales montrent que ce qui réduit le plus les inégalités, c'est de réduire les inégalités de salaires et de profits. Pour cela, il faut jouer sur l'emploi et les salaires. La demande de pouvoir d'achat vient des ménages pauvres et des ménages modestes qui travaillent.»* Cet économiste est donc partisan d'un Smic plus élevé. *«Le salaire minimum tel qu'il est défini par la loi est moins revalorisé (+1,8 %) que l'inflation (+2,2 %). Pourtant, il est aussi un outil de lutte contre les inégalités entre les hauts et les bas salaires. En effet, les augmentations de salaires sont soit négociées individuellement, soit prévues par des accords de branche. Or les employés les plus pauvres n'ont pas les moyens de négocier leur salaire parce qu'ils ont des contrats précaires ou qu'il n'y a pas de syndicats dans leur secteur. C'est important que le gouvernement donne une dynamique aux salaires.»* Les opposants à une plus grande valorisation estiment que cela tirerait vers le haut tous les salaires, mouvement que les employeurs ne pourraient pas suivre. *«C'est vrai, augmenter le Smic encourage une hausse des salaires légèrement supérieurs au Smic, mais les études montrent que les effets sensibles ne concernent que les salaires allant jusqu'à 1,3 fois le Smic, c'est-à-dire jusqu'à 1 500 € net de revenus environ. Ce serait bien pour ces travailleurs. Et si le gouvernement est inquiet de ce risque, il peut réorganiser les exonérations de cotisations patronales pour que ce soit indolore pour les employeurs.»* Michaël Zemmour propose aussi d'articuler revalorisation des salaires et revalorisation des minima sociaux, prestations sociales et assurance chômage.

Gilbert Cette, président du groupe d'experts Smic

“ Pas de revalorisation systématique

L'économiste Gilbert Cette est président du groupe d'experts chargé de remettre un rapport annuel sur le Smic. Il préconise la fin de l'augmentation automatique du salaire minimum en début d'année au motif que le coût du travail serait trop élevé. *«La revalorisation systématique est une mauvaise idée si l'on veut lutter pour l'emploi et contre la pauvreté. Parmi les bénéficiaires, il n'y a que 19 % de pauvres au sens statistique (c'est-à-dire qui touchent 60 % du revenu médian). Les 81 autres pour cent ont un conjoint qui travaille ou sont à temps plein au Smic, ce qui les place au-dessus du seuil de pauvreté. Les deux facteurs de pauvreté aujourd'hui viennent du nombre d'heures travaillées dans l'année et des charges de famille (le nombre d'enfants par foyer par exemple). Notre objectif pour l'avenir est de lutter contre la pauvreté avec des outils plus adaptés comme la prime d'activité. Les simulations que nous avons faites montrent que l'augmenter a plus d'effets sur la réduction de la pauvreté que si on augmente le Smic. Ça ne veut pas dire ne pas revaloriser le Smic, mais le faire avec plus de discernement et de modération, avec une indexation sur l'inflation pour conserver le pouvoir d'achat. Que ce soit de la responsabilité du gouvernement de le décider pour pallier des problèmes de compétitivité ou d'insertion sur le marché du travail. On devrait se poser la question de savoir pourquoi les autres pays qui ont un Smic n'ont pas d'indexation automatique. C'est le cas aux Pays-Bas et les gens ne vivent pas plus mal. Il y a un gros travail de pédagogie à mener auprès de l'opinion publique pour faire entendre cette idée et faire comprendre aux gens que le Smic peut être préjudiciable à leur emploi car il peut amener certains employeurs à renoncer à des projets d'embauche. Aujourd'hui, le Smic net en France est l'un des plus élevés de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Pourtant, si l'on regarde le coût du travail au Smic, on est dans la moyenne car les politiques corrigent les augmentations du Smic par des allégements de cotisations sociales, très coûteux pour les finances publiques. Mais on arrive au bout de cela: aujourd'hui, on est à zéro charge au Smic.»*

Angoulême se barricade, nombreuses interdictions

Pour anticiper le rassemblement des gilets jaunes demain à Angoulême, la Ville a pris des mesures fortes. La préfecture aussi.

Les décorations des fêtes mises à l'abri, des horodateurs démontés, l'hôtel de ville fermé, le Téléthon déporté à Ma Campagne, police municipale mobilisée... La municipalité d'Angoulême a pris des décisions radicales pour anticiper le rassemblement des gilets jaunes prévu demain à partir de 9 heures place New-York. *«Il ne se passera peut-être rien, mais on doit tout envisager. S'il se passait quelque chose, on me reprocherait de ne pas voir pris de mesures.»* Xavier Bonnefont, le maire, l'avoue: il est inquiet. *«Pour les commerçants, pour les actions du Téléthon, pour les bâtiments aussi.»*
Même si les gilets jaunes disent avoir plutôt prévu d'éviter les zones commerçantes (lire ci-contre).
Un communiqué officiel a été rédigé hier en fin de journée: *«Compte tenu des manifestations impulsées dans le cadre du mouvement des "gilets jaunes", préfecture et municipalité se sont accordées sur différentes mesures de sécurisation destinées à faciliter l'encadrement de ce rassemblement un jour de grande affluence commerciale, et dans un objectif affiché de prévention.»* Dans le détail, les mesures sont les suivantes: *«Le mobilier urbain non fixé au sol, tel que les bancs publics, sera sécurisé. Le matériel de diffusion du mapping et les décorations de Noël seront déposés et réinstallés dès que la situation le permettra. Les horodateurs, situés allées de New-York, seront également déposés. Ceux situés aux alentours des Halles, de la préfecture, des Galeries Lafayette seront, quant à eux, protégés par des films. Depuis le début des manifestations, le coût des détériorations réalisées sur les horodateurs s'élève déjà à 50 000 €. L'hôtel de ville sera fermé, ce qui implique également la fermeture exceptionnelle de l'état civil ce samedi matin. La manifestation prévue pour le Téléthon devant l'hôtel de ville sera reportée au profit de celle prévue à Ma Campagne.»*

Les dégradations sur les horodateurs ont déjà coûté 50 000 € à la Ville. Photo CL

La Ville invite aussi les commerçants à *«mettre hors de portée tout objet habituellement positionné en extérieur (panneaux mobiles, chaises, tables, cendriers, claustras, parasols, porte-menus)»*. La police municipale sera particulièrement mobilisée samedi entre 8h et 18h pour toutes interventions nécessaires, aux côtés de la police nationale. La mairie d'Angoulême précise que *«ce dispositif pourra être réajusté, voire annulé, au regard de nouvelles informations concernant cette manifestation»*.

Armes et carburant

De son côté, *«afin de préserver toute atteinte à l'ordre et la sécurité publique»*, Marie Lajus, la préfète, a signé deux arrêtés. L'un, *«portant interdiction temporaire de port, de transport ou de vente d'objets pouvant constituer une arme par destination, d'armes de chasse et de munitions et d'armes de défense»*. *«Sont concernés tous objets tels que bombes de gaz lacrymogène, bâtons, battes de baseball, boules de pétanque, etc.»*
Le second *«portant interdiction temporaire de vente et de transports de carburant dans tout récipient tel que bouteille, bidon ou jerrican, et d'explosifs, de produits inflammables et de feux d'artifice»*.
Ces arrêtés s'appliquent depuis la nuit dernière et jusqu'à dimanche à minuit. Les contrevenants seront poursuivis.

Gilets jaunes

La désorganisation érigée en système

Ils devaient se choisir trois porte-parole, trois «personnes de confiance» recrutées parmi ceux du rond-point de Girac, le centre névralgique, et le plus turbulent, des gilets jaunes. Trois «référents» chargés de mettre du liant dans le mouvement, d'éventuellement coordonner les actions, de fédérer les groupes du département. C'était la théorie. Des dizaines de gilets jaunes se sont retrouvés autour des palettes et du barbecue hier soir. Ils n'avaient pas de sono. Ils ont ajourné. Ils l'auraient fait même avec du son, dans la cacophonie la plus totale. C'est une constante: le mouvement est ingérable et ils l'ont encore démontré hier soir. Il a suffi qu'un «meneur» inconnu jusqu'à ces derniers jours se hisse sur l'estrade de palettes pour que s'ouvre immédiatement le procès en illégitimité. C'est un peu comme ça que les gilets jaunes «historiques» avaient eu la peau de leur précédent porte-parole autoproclamé, bombardé éphémère porte-parole parmi huit en France… À l'heure des andouillettes et des merguez, il ne restait plus aux «historiques» du mouvement qu'à se prendre la tête sur les actions du week-end, entre «drivethon» pour vendre des crêpes aujourd'hui et dimanche à la gare d'Angoulême et concurrence des mots d'ordre pour demain. Un rendez-vous dès 9 heures sur les allées de New-York à Angoulême, au cœur de la ville, qui met la mairie en panique (lire ci-contre), mais qui est annoncé comme une tranquille déambulation en ville qui devrait éviter l'artère piétonne, *«trop risquée»*, et la place de la mairie pour laisser libre cours au Téléthon. Mais qui prévoit un passage par la préfecture. Une action, aussi, du côté de Roullet et de sa base logistique traditionnellement prise pour cible. Ingérable, pour les forces de l'ordre qui redoutent des débordements et qui se sont habituées à réagir aux initiatives les plus impromptues… Ça risque de durer. La question a été «officiellement» posée. *«Vous voulez être organisés ou pas organisés?»* Il n'y a pas eu de réponse. Ce qui n'empêche pas le mouvement de fonctionner. Durablement, sans doute.

Cognac: un trentenaire en justice pour des propos injurieux envers la police

Un Cognaçais de 38 ans a été entendu hier au commissariat de Cognac, sans garde à vue, et sera convoqué en justice pour répondre de propos injurieux et outrageants diffusés sur Facebook à l'égard des forces de police et de son commandant, Frédéric de Vargas. Ce dernier a en effet porté plainte au nom de la direction départementale de la sécurité publique contre ce trentenaire, et annonce *«qu'il en sera de même désormais pour toute personne qui proférera ce type de propos sur la Toile, les réseaux sociaux ou encore en commentaires sur des sites de presse»*.

La voiture d'une femme secouée à Crouin. Une habitante de Charente-Maritime a eu une altercation avec un groupe de gilets jaunes qui menaient une opération de filtrage sur le rond-point de Crouin hier après-midi. Selon la police de Cognac, alors qu'elle s'agaçait de ne pouvoir circuler, devant emmener son animal de compagnie en urgence chez le vétérinaire, elle l'a fait savoir avec véhémence. Les gilets jaunes ont secoué son véhicule en réponse. Elle devrait porter plainte dans son département de résidence.

En vue

Gens du voyage

Aire de grand passage: les travaux ont débuté

Photo CL

La fameuse aire de grand passage destinée aux gens du voyage qui stationnent sur le territoire de GrandAngoulême commence à se dessiner à Roullet-Saint-Estèphe. Les travaux viennent de démarrer et vont permettre à l'Agglo de se mettre enfin en conformité avec la loi. Situé sur un terrain privé acquis par la collectivité, le site est localisé à la limite de Roullet et Saint-Estèphe, en parallèle de la RN10, au lieu-dit L'Amas. Peu de temps après l'affichage du permis de construire, les engins de chantier ont investi les lieux. Les ouvriers créent un réseau d'eau potable et un système d'assainissement, installent l'électricité avec la pose d'un transformateur. Les travaux de terrassement qui s'achèvent en ce moment sur une zone de quatre hectares permettront l'accueil de 50 à 200 caravanes. Une haie sera plantée afin de limiter les nuisances visuelles avec la RN10. Le maître d'ouvrage de ce chantier est GrandAngoulême et le maître d'œuvre la société publique locale d'aménagement (SPLA) Gama. Les entreprises de travaux publics Scotpa et Santou, de Parcoul (Dordogne), ont en charge les travaux d'aménagement extérieur. L'aire de grand passage devrait être livrée avant l'été 2019. Prix de l'aménagement: environ un million d'euros.

Des collégiens charentais dans les pas de la préfète

Cinq collégiens sont en stage à la préfecture cette semaine. Dans le cadre d'un dispositif pour les jeunes qui n'ont pas de réseau.

Batoura, Valéria et Audrey, collégiens de Michelle-Pallet à Angoulême et Romain-Rolland à Soyaux, ont pu suivre Marie Lajus, la préfète, lors de ses visites.

Photo Majid Bouzzit

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Impressionnés par la beauté des lieux et la solennité des grands salons. Valéria, Ancoub, Audrey, Batoura et Ali finissent aujourd'hui leur stage d'une semaine à la préfecture. Ces cinq collégiens, qui fréquentent Michelle-Pallet à Angoulême et Romain-Rolland à Soyaux, ont passé une semaine au cœur des services de l'État. Un stage qu'ils n'auraient jamais eu l'idée de faire. *«C'est notre directeur qui nous en parlé»*, explique Audrey.

Comme partout en France, la préfecture, la police, la gendarmerie, les pompiers, l'inspection académique... ont ouvert cette année, pour la première fois, des places de stage destinées aux élèves de troisième des collèges en Rep+. Une cinquantaine en Charente pour quinze demandes au final, toutes satisfaites. *«J'avais mis cette démarche en place en 2014 à la préfecture des Bouches-du-Rhône,* décrit Marie Lajus, préfète de la Charente. *On avait accueilli 300 stagiaires dans les différents services de l'État, venus des dix collèges Rep+ des quartiers Nord de Marseille. Le résultat avait été très positif, aussi bien pour les jeunes que dans les services. Ça fait beaucoup de bien et ça permet de casser certains clichés.»*

Cinquante offres de stage en Charente

Pour la première fois en France, ce dispositif est généralisé et les offres de stage, dans les administrations comme dans le secteur hospitalier, sont disponibles sur une plateforme internet (1). Sept associations ont été associées à l'élaboration du dispositif piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) L'objectif: que des jeunes qui n'ont souvent pas de réseau, pas de piston, puissent faire leur stage de troisième obligatoire dans des secteurs auxquels ils n'ont pas facilement accès.

Pour les cinq collégiens à la préfecture, ç'a été la découverte totale. À part l'accueil du public, difficile pour eux de retenir les noms des services qu'ils sont allés observer! *«C'est vrai que ce n'est pas forcément évident de comprendre comment cela fonctionne ici. C'est d'ailleurs un bon exercice pour nous,* note Marie Lajus. *On doit expliquer ce que l'on fait, cela nous remet aussi face à nos missions.»* Pour Ali, le stage est venu conforter l'idée de travailler dans l'informatique: *«J'ai pu suivre le service informatique, poser toutes les questions que je voulais.»*

Les jeunes ont aussi accompagné la préfète dans ses visites: à l'hôpital de Girac ou pour la pose de la première pierre de l'îlot Didelon à Angoulême. À la maison d'arrêt, ils se sont même entretenus avec le directeur. À la suite de leur stage, ils devront rédiger un rapport et seront notés sur une présentation orale.

Ancoub, Audrey et Batoura n'ont pas encore décidé ce qu'ils voulaient faire plus tard. Mais la semaine de stage aura au moins suscité une vocation. Pour Valéria, ça a marché. *«Ça m'a tellement intéressé cette semaine ici que je sais maintenant que je veux travailler à la préfecture»*, promet la collégienne. Qui n'exclut pas de devenir préfète un jour.

(1) www.monstagedetroisieme.fr

Angèle vient illuminer La Nef

Elle aurait pu remplir deux fois La Nef où elle se produit ce soir. Angèle, c'est un phénomène. La talentueuse chanteuse belge chronique la vie avec sensibilité et une douce cruauté.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

C'est un peu prosaïque de parler chiffres pour évoquer le succès d'une artiste, mais là ça en dit long: deux mois seulement après sa sortie, *Brol*, le premier album d'Angèle, qui se produit ce soir à La Nef, s'est déjà vendu à 100 000 exemplaires. Et son dernier extrait, *Tout oublier*, comptabilise plus de 20 millions de vues sur YouTube.
Le mot succès est d'ailleurs un peu faible. Angèle vire au phénomène. *«On aurait pu remplir deux fois la salle»*, glisse-t-on à La Nef où on s'avoue impressionné par *«cet engouement assez fou.»* Mais qui s'explique.

«Une bande-son générationnelle»

Angèle, c'est un joli grain de voix, une manière de raconter la vie, ses aléas, d'une plume vive, avec intelligence et humour. Angèle, c'est un joli brin de fille qui capte la lumière: il faut voir ses clips délicieux à l'esthétique décalée.
Angèle, c'est un talent comme on n'en voit pas cent, qui joue avec les codes, se les réapproprie. Observe et chronique ses semblables avec une acuité bluffante du haut de ses 23 ans. *«Dans cinquante ans, quand on se demandera ce qu'était la jeunesse de 2018, il suffira d'écouter ce disque. Une bande-son générationnelle»*, écrit Le Parisien. On ne saurait dire mieux. *«Je serais incapable d'écrire sur autre chose que ce que je suis, ce que je vis. Il y a beaucoup de 'je' dans les textes»*, souligne-t-elle en entretien. Et beaucoup de nous, aussi. Voilà pourquoi Angèle transcende les clivages. Est jouée sur la FM comme par France Inter. Enchante les ados et séduit leurs parents.

La solaire Angèle, un talent rare ce soir sur la scène de La Nef. Repro CL

Prenez *La Thune*, satire satinée de la futilité de notre société de consommation et du paraître. Ou encore *Tout oublier*, anti-manuel de développement personnel superbement interprété avec son frère, le rappeur Roméo Elvis, lui aussi un phénomène dans son genre.
Bon sang ne saurait mentir: chez Angèle, fille de Bruxelles, l'art est un atavisme. Son papa, Marka, est un célèbre chanteur belge, et sa maman, Laurence Bibot, une humoriste reconnue.
Avec un tel héritage, pas étonnant qu'Angèle soit sur scène comme chez elle. Ce soir, 650 chanceux pourront l'acclamer. Les frustrés pourront se rattraper cet été: Angèle est déjà annoncée en tête d'affiche des Francofolies de La Rochelle.

Angèle, ce vendredi soir, 20h30, à La Nef.
Première partie: Julien Granel.

■ L'hôpital reçoit ce soir des médecins et des kinés pour une conférence sur les bébés à tête plate ■ Une idée de deux nouvelles pédiatres, qui redonnent vie à leur service.

A l'hôpital, la pédiatrie retrouve bonne mine

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Anne-Laure Moreau-Pontallier (à gauche) a rejoint l'hôpital peu après le départ du docteur Wadoux. Elle est rejointe par Anne Favre, qui arrive de Guyane avec un solide passé hospitalier. Photos M. B.

En septembre 2017, le départ à la retraite du docteur Patrick Wadoux avait sonné la fin d'une époque, à la maternité du centre hospitalier intercommunal de Cognac-Châteaubernard (lire *CL* du 12 octobre 2017). A 66 ans et après 27 années de pratique, l'*«homme aux 10 000 bébés»* avait réussi à marquer de son empreinte des générations de parents et son service tout entier (1). Quelques mois plus tard, début 2018, c'était au tour de l'autre pédiatre hospitalier, Alain Nebout, de prendre sa retraite, même s'il intervient toujours à temps partiel, en intervenant externe.

C'était alors un peu tendu au niveau des plannings, mais depuis le mois d'août, la maternité a retrouvé des effectifs conformes à ses missions. Anne Favre, 53 ans, vient de rejoindre sa collègue pédiatre Anne-Laure Moreau-Pontallier, 34 ans, qui avait pris le relais du docteur Wadoux en novembre 2017. Les deux blouses blanches forment désormais un binôme opérationnel, qui s'ajoute à la pédiatre libérale Sandrine Avenel et aux six chirurgiens obstétriciens (dont deux hospitaliers, avec une troisième embauche en vue).

Ce soir, Anne Favre et Anne-Laure Moreau-Pontallier vont commencer à mieux se faire connaître hors de l'hôpital, grâce à une conférence sur les bébés à tête plate destinée à leurs partenaires médicaux (généralistes) ou paramédicaux (ostéos, kinés).

«C'est une première, détaille Anne-Laure Moreau-Pontallier, à l'origine de la manifestation. *Ce sera intéressant de nous présenter à ceux qui ne nous connaîtraient pas et, pour nous, de les rencontrer pour renforcer les liens.»* Une première, mais pas forcément une dernière, glissent les deux pédiatres, qui aimeraient pousser plus loin la collaboration.

Côté présentations, ce soir, les professionnels des soins de l'enfance découvriront donc Anne Favre, qui vient de Guyane, où elle a vécu 20 ans et où elle dirigeait le service de réanimation en néo-natalité. Elle a grandi près de Saintes, souhaitait retrouver sa région et a choisi Cognac au détriment de grandes villes comme Lyon ou Toulouse. *«C'est une petite maternité,* j'ai une mission plus globale, explique-t-elle, satisfaite. *La bonne surprise en arrivant, ça a été la grande implication de l'équipe.»* Mais aussi le fait de *«partager les même vues que le docteur Moreau-Pontallier, notamment l'accompagnement individuel.»* Cette dernière vient du Cognaçais, a fait ses études à Bordeaux jusqu'en 2012, où elle a travaillé à l'hôpital des enfants.

> **La bonne surprise, ça a été la grande implication de l'équipe.**

(1) En 2003, son équipe avait obtenu la certification «Ami des bébés» alors que l'avenir de la maternité était incertain.

Ne prenez pas la tête à vos bébés!

Ce n'est pas très grave, mais ce n'est pas beau et surtout c'est facilement évitable. Ces 20 dernières années en France, le nombre de bébés atteints de déformation crânienne (ou tête plate) «a augmenté de 400 ou 500 %», rapporte Anne-Laure Moreau-Pontallier qui estime à 15 % le nombre d'enfants concernés. En cause: le conseil répandu à la même époque pour éviter la mort subite du nourrisson, à savoir coucher ce dernier sur le dos quand il est sans surveillance. *«Ce conseil reste valable,* poursuit la pédiatre. *Mais les parents et certains professionnels ont compris ça comme: "le bébé doit toujours vivre sur le dos"».* C'est cette croyance qu'elle déconstruira avec Anne Favre, ce soir à partir de 19 h, avec une conférence sur les têtes plates. Car en restant calé tout le temps, le bébé va pencher sa tête toujours du même côté, celui qu'il avait choisi en fin de grossesse. D'où l'importance se soigner la posture de l'enfant. *«On voit des parents qui multiplient les consultations en ostéopathie mais qui couchent leur bébé toute la journée»,* regrette Anne-Laure Moreau-Pontallier.

Gilets jaunes

La soirée d'illuminations annulée à Cognac

Les lumières ont tout de même été allumées hier soir, autour de la maison Hennessy sur les quais de La Richonne. Mais sans public.

Photo Quentin Petit

La maison Hennessy et la ville de Cognac devaient donner le coup d'envoi, hier soir, des illuminations de Noël sur les quais. Une première depuis la rénovation du site et en présence de Bernard Peillon, P-DG du leader du cognac. L'événement se voulait familial avec concert, illusionniste, sculpture sur glace... Mais il a finalement été annulé. La décision a été prise de manière collégiale dans la matinée. «En raison d'une alerte remontée par la sous-préfecture de Cognac sur de possibles perturbations lors de l'inauguration des illuminations de Noël, la mairie de Cognac et la maison Hennessy ont conjointement pris la décision de ne pas maintenir cet événement, par mesure de précaution», était-il indiqué dans un communiqué transmis par Hennessy. «La maison et la mairie comprennent la déception que cette annulation de dernière minute, indépendante de leur volonté, peut susciter.» La veille, sur la page Facebook «Rassemblement Cognac», un appel à participer avait effectivement été lancé. Les gilets jaunes prévoyaient de se retrouver sur les quais dès 17h30. Hier soir, un dispositif de sécurité a été mis en place sur les quais de La Richonne, où les lumières ont tout de même été allumées face à quelques badauds.

Cognac: tous les chemins mènent aussi à la poésie

L'Atelier de poésie vient d'éditer «Chemins», son 40e recueil, sur le thème de l'exode. Présentation publique aujourd'hui à La Cale, à Crouin.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les chemins, ceux de l'espoir, des souvenirs perdus, de l'énergie et de l'amour, mais aussi les chemins du rêve et de la lecture, de l'exil. Après «Les sources» l'an dernier, thème en relation avec les problèmes d'eau dans le monde, l'Atelier de poésie de Cognac livre un nouveau recueil de poèmes sur fond d'exode et de migrations. Le quarantième de sa collection, auquel soixante-dix auteurs, amateurs comme de renommée internationale, ont prêté leur concours, *«avec parmi eux une trentaine de Cognaçais»*, précise Dany Vinet, la présidente de l'Atelier qui le présentera au public ce vendredi à La Cale, à Crouin, à partir de 18 heures.

150 poèmes retenus sur 500

Avec comme de coutume des lectures à la clé, histoire de donner un aperçu de ces «Chemins» destinés à faire circuler aussi et toujours une poésie *«vivante, pas poussiéreuse, en témoigne les quatre-vingts personnes venues à Jarnac, fin septembre dernier, pour une soirée hommage aux auteurs et poètes jarnacais»*, rappelle-t-elle, ravie.
D'hommages, il en est d'ailleurs question également dans ce nouveau recueil, à Jean-Marie Fourgens, décédé cette année, et à Jean-Hugues Malineau, parti l'an dernier, deux grands contributeurs et poètes de l'atelier. Ils s'insèrent parmi les 150 poèmes retenus sur les plus de 500 reçus par les dix membres du comité de lecture de l'atelier.
«Il y a eu du travail et des choix difficiles à faire car tous étaient de qualité. Nous avons privilégié la diversité et des poèmes courts comme toujours, sachant aussi que chaque auteur retenu à droit à deux pages», indique Dany Vinet. Certains d'entre eux ont aussi contribué aux illustrations, photos et dessins qui parsèment ces «Chemins», à l'image de Corinne Saint-Blancat, poète et peintre, laquelle a signé la couverture de ce recueil édité par l'Atelier de lecture lui-même, avec le soutien de la municipalité.

«L'auditoire grandit d'année en année, ça fait plaisir», se réjouit Dany Vinet, la présidente de l'Atelier de poésie de Cognac. Photo G. B.

«Chemins», anthologie 2018 de l'Atelier de poésie de Cognac. Présentation ce vendredi à 18 h, à La Cale. Entrée gratuite.

JARNAC

Papcart passe sous pavillon Smurfit Kappa

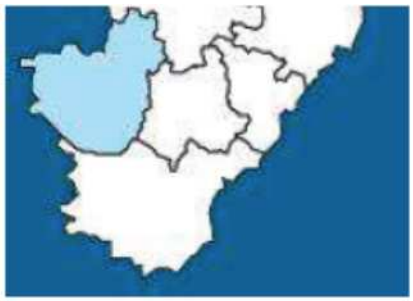

Le site de production de l'entreprise Papcart (autrefois Micro-carton), situé à Jarnac, spécialisée dans la confection d'emballages et de coffrets de luxe et premium pour les spiritueux, est désormais dans le giron de la société irlandaise Smurfit Kappa. Avec l'acquisition de cette société familiale qui a fêté l'an passé ses 70 ans et réalisé 26M€ de chiffre d'affaires, ce géant mondial de l'emballage papier et carton, leader en Europe et en France, sur un même pied d'égalité que son concurent DS Smith, renforce ainsi un peu plus sa position. Papcart possède également un second site, en Loire-Atlantique, où se trouve son siège, et compte au total 150 personnes, 15 à Jarnac.

La société Smurfit Kappa est présente sur 350 sites répartis dans 33 pays en Europe, en Amérique du nord et du Sud. L'entreprise compte 45 000 employés dont 5 400 en France. Elle a généré un chiffre d'affaires de plus 8 milliards d'euros en 2017 .

Le site de Jarnac a fait l'objet de gros investissements l'an dernier avec l'acquisition d'une contre-colleuse flambant neuve. Photo archives G. B.

Acte IV: inquiétude à tous les étages

■ L'Élysée dit craindre «une très grande violence» demain malgré les appels au calme lancés par l'exécutif, les partis et les syndicats ■ Un dispositif «exceptionnel» est prévu.

Édouard Philippe a poursuivi hier au Sénat un débat engagé à l'Assemblée pour défendre une nouvelle fois face aux «gilets jaunes» les mesures prises en urgence: outre l'annulation de la taxe carbone, il s'agit d'un gel des tarifs du gaz et de l'électricité cet hiver, et du renoncement à durcir le contrôle technique automobile avant l'été. Mais rien n'y fait, l'Élysée a dit craindre *«une très grande violence»* demain. *«Je prie pour samedi»*, a glissé un proche du président.

De nombreux appels de «gilets» à manifester

Des dizaines d'appels à manifester à Paris ce samedi se concurrencent sur les réseaux sociaux et prennent une tournure parfois très menaçante avec des mots d'ordre qui évoquent un renversement des institutions: *«Dissolution de l'Assemblée nationale»*, *«Manu, on arrive!»*, *«Pot de départ de Macron!»*, *«Tous à la Bastille»*. Des proches d'Emmanuel Macron ont confié avoir reçu des menaces de «gilets» sur leurs téléphones.
Selon une source au ministère de l'Intérieur, à 18h hier, il a été recensé près de 11.200 «gilets» mobilisés en France pour 597 actions, une *«mobilisation en hausse et plus violente»*. L'exécutif redoute aussi une extension de la colère à d'autres secteurs, notamment les agriculteurs et les routiers.

89.000 forces de l'ordre mobilisées

Invité du 20H de TF1, Édouard Philippe a annoncé un plan de sécurité *«exceptionnel»* avec notamment la mobilisation de 89.000 membres des forces de l'ordre demain en France, dont 8.000 rien qu'à Paris. Ils étaient 65.000 samedi dernier, dont environ 5.000 dans la capitale.

> Je prie pour samedi.

En plus des milliers de policiers déployés, une douzaine de véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG) seront utilisés à Paris, une disposition là aussi exceptionnelle et inédite en milieu urbain depuis les émeutes dans les banlieues françaises en 2005.

Commerces fermés, événements annulés

Dans la capitale, la préfecture de police a appelé les commerçants du secteur des Champs-Élysées à rester fermés. La tour Eiffel et une dizaine de musées, dont le Louvre, resteront portes closes. L'Opéra a annulé ses représentations et le parcours de la marche pour le climat a été modifié. À Bordeaux, une dizaine d'établissements culturels et espaces publics seront fermés. Cinq matches de la Ligue 1 de football ont d'ores et déjà été reportés.

Appels au calme lancés

Emmanuel Macron a demandé solennellement aux partis politiques, aux syndicats et au patronat *«de lancer un appel clair et explicite au calme»*. Il semble avoir été entendu par l'opposition.
Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a lancé *«un appel à la responsabilité»*. Le chef de file des sénateurs LR Bruno Retailleau a appelé le gouvernement à *«casser les casseurs»*. La présidente du RN Marine Le Pen, a souhaité des *«mobilisations pacifiques»*. François Hollande a appelé *«à la mesure et au refus de toutes les formes de violences»*, tout comme les sept principaux syndicats.
L'Insoumis Jean-Luc Mélenchon, a en revanche balayé l'appel au calme. *«Édouard Philippe est rincé. Son gouvernement aussi. La politique de l'intimidation ne servira à rien sinon à exaspérer tous ceux qui voient la manœuvre.»*

Une «fenêtre de tir» pour d'autres revendications

Le mouvement des «gilets jaunes» a permis aux manifestants portant d'autres revendications de se lancer, estime le sociologue Michel Wieviorka, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris.

La France a une longue habitude des mouvements sociaux. En quoi la fronde des «gilets jaunes» est-elle inédite?
C'est un mouvement qui est exceptionnel. D'un côté, il est enraciné dans le discours de l'ancien monde, celui du modèle français en déclin. Mais de l'autre, il est un mouvement très nouveau, très novateur dans ses formes d'action. Notamment avec l'utilisation du numérique.
C'est aussi un mouvement qui est socialement très diversifié. Ses membres ne viennent pas de telle ou telle catégorie sociale. Il y a des hommes, des femmes, des seniors, des jeunes etc.
Ce n'est pas un mouvement de gens pauvres, mais de gens en voie de paupérisation. C'est la France qu'on a oubliée, qu'on n'a pas voulu voir, qu'on n'a pas voulu entendre. Pourtant, on les connaissait. Beaucoup de sociologues se sont intéressés à eux.

Comment ce mouvement a-t-il réussi à mettre en difficulté le pouvoir à ce point?
Ils font trembler le gouvernement car ils ont réussi à faire fonctionner un couple totalement paradoxal. D'un côté, c'est un mouvement qui n'est pas pour la violence (en dehors de quelques franges). De l'autre, c'est un mouvement qui sait que, pour être visible et faire reculer le pouvoir, pour mobiliser les médias 24 heures sur 24, il faut accepter le risque de la violence.
Ils ont inventé (également) un mouvement assez incroyable qui articule l'usage des nouvelles technologies de communication avec une implantation concrète sur le territoire. Avant eux, d'autres l'avaient fait mais en s'implantant seulement sur une place ou deux. Là, c'est sur tout le territoire, c'est très neuf.

Ambulanciers, lycéens et bientôt agriculteurs... Les «gilets jaunes» font-ils tâche d'huile?
Ces différentes mobilisations n'ont pas d'unité sur le fond. Ce qui les rassemble c'est la faiblesse actuelle du pouvoir. Tout le monde se dit «il y a une fenêtre de tir». Mais il y a une grande différence avec les «gilets jaunes». Ces mouvements ne disent pas «Macron démission», ils ont des revendications catégorielles, sectorielles.

Plusieurs incidents - comme ici à Toulouse - ont été recensés à l'occasion de la mobilisation lycéenne hier, conduisant à plus de 700 interpellations au total. Photo AFP

Un mouvement lycéen marqué par la violence

Environ 280 lycées et collèges en France ont été de nouveau perturbés hier, dont 45 bloqués, par des élèves et plusieurs incidents ont été recensés, conduisant à plus de 700 interpellations au total.
La mobilisation s'est étendue à quelques universités, notamment à Tolbiac (Paris 1) ou Paris 3-Censier. *«Cette violence, avec une mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre, est totalement inhabituelle, il y a une escalade des tensions»*, réagit Louis Boyard, à la tête du mouvement lycéen UNL. *«On avait de la colère, mais là on va avoir la rage»*.
Pour le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, *«le mouvement des gilets jaunes a été entendu. Les questions des lycées sont différentes»*.
C'est l'une des particularités de cette mobilisation: les revendications semblent mouvantes et du coup peu claires. Des lycéens et leurs syndicats (UNL, SGL, Fidl) réclament pêle-mêle la suppression de la réforme du bac, de Parcoursup, du service national universel... Mais pour la plupart, ces réformes étaient déjà connues ou mises en œuvre et n'ont jusqu'ici que faiblement mobilisé les lycéens.
Pour Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN, principal syndicat des chefs d'établissement, ces revendications passent de toute façon *«inaperçues»*: *«On a l'impression d'une quasi-absence totale de mot d'ordre.»* *«Comme le reste de la France, les lycéens sont inquiets pour leur avenir, ils ont le sentiment d'être incompris et expriment une exaspération globale»*, affirme Stéphane Crochet, du syndicat enseignant SE-Unsa.
Selon Philippe Vincent, le gouvernement *«parie sur un apaisement du mouvement social et l'idée que les lycéens rentreront dans le rang»*.

L'avenir d'Édouard Philippe en question

«Ma mission c'est d'atteindre les objectifs qui ont été fixés par le président de la République. Je le fais avec le soutien de la majorité (...) et avec la confiance du président. Et c'est ce qui m'importe», a affirmé le Premier ministre hier soir sur TF1, assurant qu'il n'y avait *«aucune cacophonie»* entre l'Élysée et Matignon.
Envoyé en première ligne par Emmanuel Macron cette semaine, Édouard Philippe voit son avenir à Matignon remis en question. Trop techno, trop raide, trop orthodoxe... *«Philippe a fait une ligne politique qui malgré toutes ses qualités et son humour nous a plantés»*, juge un député LREM.
Pour un des tenants du changement de cap, Édouard Philippe est déjà condamné. *«Même si les choses se passent pas trop mal ce week-end (...) je ne vois pas comment il peut aller aux européennes»*, juge ce pilier de la majorité.

«La flamme n'est plus là»

«Il a fait son travail de Premier ministre mais on sent que la flamme n'est plus là», selon le chef de file des sénateurs LR Bruno Retailleau. *«Je ne pense pas que ça puisse durer très longtemps, mais il est en fonction»*, a dit son homologue socialiste Patrick Kanner.
Débarquer Édouard Philippe, oui, mais pour quoi faire? rétorquent d'autres, encore nombreux, dans la majorité. Sur les ronds-points des «gilets jaunes», c'est principalement le président Macron qui est visé, et la peau d'un Premier ministre est peu susceptible de calmer les plus radicaux.
Quant à Emmanuel Macron, il veut à tout prix éviter de *«changer de cap»* sur le fond en cours de quinquennat, comme l'avaient fait Nicolas Sarkozy en 2008 ou François Hollande en 2014. *«Et puis qui trouvera un Premier ministre aussi loyal qu'Édouard Philippe? D'autant qu'il lui faut quelqu'un à droite à Matignon»*, fait valoir un ami du Premier ministre.

UNION EUROPÉENNE

Sans accord, la France prête à une taxe Gafa en 2019

La France introduira une taxe nationale sur les géants du numérique dès 2019 si les discussions en cours au niveau européen n'aboutissent pas, a annoncé hier le ministre des Finances Bruno Le Maire, appelant l'UE à faire preuve de *«courage»* face aux exigences des citoyens. Les pays européens discutent depuis le mois de mars d'une directive présentée par la Commission européenne qui prévoit la mise en place d'une taxe sur le chiffre d'affaires des «Gafa» (Google, Amazon, Facebook, Apple), le temps qu'une solution soit négociée à l'échelle mondiale pour mieux imposer les géants du net. La France, à l'origine de cette proposition, espérait au départ la faire approuver avant le 31 décembre. Mais plusieurs pays européens, comme l'Irlande et le Danemark, se sont opposés ces derniers mois à ce projet. L'Allemagne - qui craint des mesures de rétorsion américaines pour son industrie auto - a aussi montré des réticences.

ENTENTE SUR LES PRIX

Un cartel de l'électroménager épinglé

BSH (marques Bosch, Siemens), Candy Hoover (Candy, Hoover, Rosières), Eberhardt Frères (Liebherr), Electrolux (Electrolux, Arthur Martin AEG), Indesit (Indesit, Ariston, Scholtès) et Whirlpool ont été sanctionnés hier par l'Autorité de la concurrence à hauteur de 189 millions d'euros, pour s'être *«concertés sur des hausses de prix»* de l'ordre de 20 à 50 euros sur des *«produits de base de l'équipement»* des familles (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, cuisinière, four...). Ces six fabricants représentaient en 2012, à l'ouverture de l'enquête, environ 70 % des ventes en France.

Les «réunions secrètes» entre fabricants avaient lieu dans des restaurants parisiens proches des Champs-Elysées, *«en marge»* de celles du Gifam (le syndicat professionnel du secteur), qui n'a pas été mis en cause. Ces entreprises *«n'ont pas contesté les faits ni les griefs»* à leur encontre, a souligné la présidente de l'organisme, Isabelle de Silva, ce qui leur a permis de bénéficier d'une *«réduction de sanction»* dans le cadre d'une *«procédure de transaction»*, possible depuis la loi Macron d'août 2015.

Photo AFP

Certes, cela diminue le montant des amendes *«mais ce n'est pas notre but: ce qu'on souhaite, c'est que les entreprises se mettent en conformité»*, a-t-elle estimé.

L'entente concerne un marché évalué en France à 4,8 milliards d'euros, dans lequel la concurrence avec les industriels asiatiques est *«assez forte»* et qui a subi ces temps-ci des hausses de matières premières, a souligné Isabelle de Silva.

Cette affaire démontre «qu'il reste encore beaucoup de cartels en France dans des secteurs majeurs de l'économie: c'est un élément préoccupant», a conclu Mme de Silva, en précisant qu'une enquête parallèle se poursuivait, concernant des faits «d'entente verticale» entre distributeurs et fabricants.

Concerts

1 **ANGOULÊME**
Angèle

Photo DR

Si elle a commencé à se faire remarquer sur Youtube en reprenant les textes des autres, Angèle s'est aujourd'hui forgé son propre répertoire de «Chanson 2.0» [illegible] chantée et flow qui emprunte aux codes [illegible] des clichés de la génération millenia[illegible]

COMPLET

» La Nef. Vendredi, 20h30. 27€ et 20€. 05 45 25 97 00. www.lanef-musiques.com

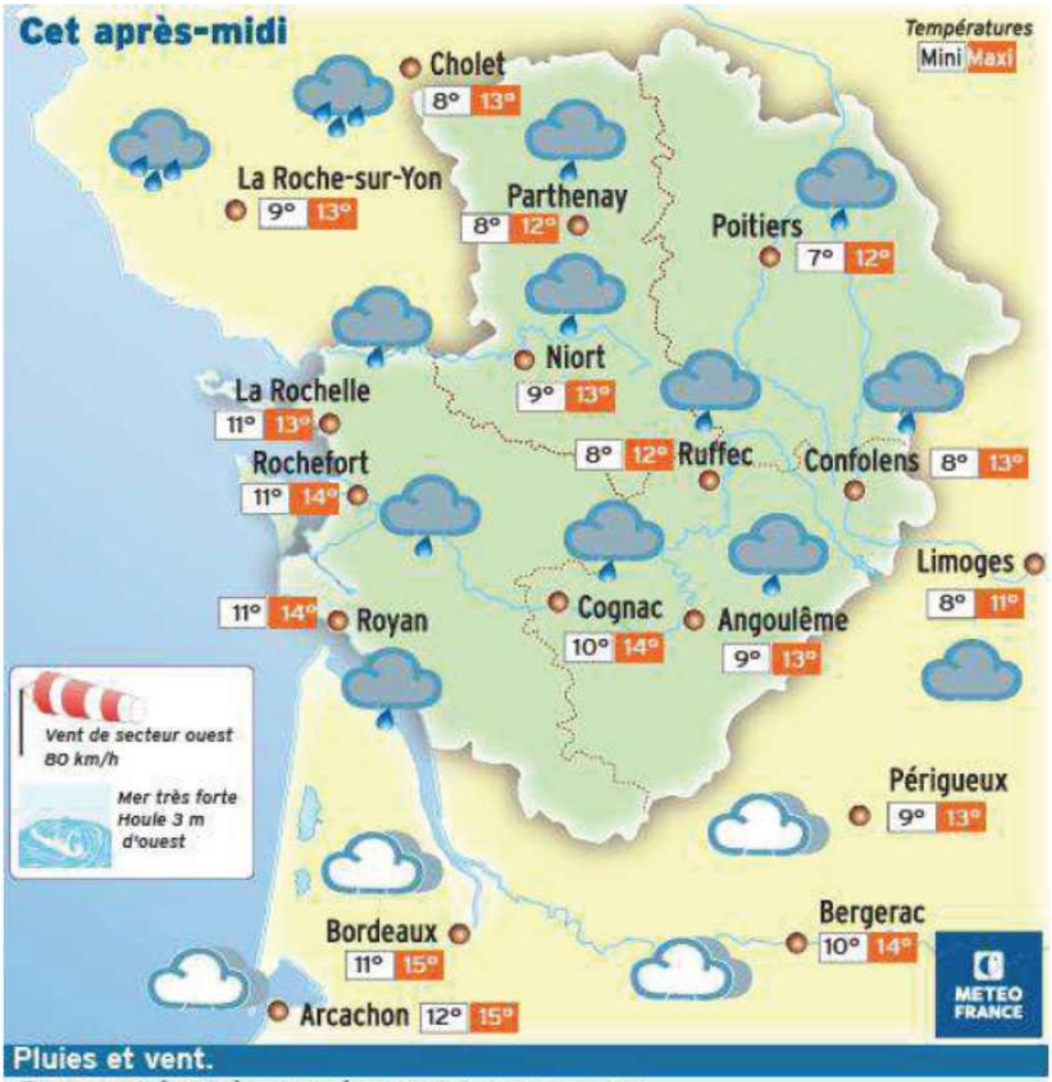

Pluies et vent.

Temps agité et très chargé avec pluies ou averses.
Vent d'Ouest à Sud-Ouest, souvent assez fort. Rafales atteignant jusqu'à 90 km/h sur le littoral.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	10° 13°	8° 14°	7° 13°	6° 13°
Dimanche	10° 13°	10° 13°	10° 12°	8° 12°
Lundi	7° 12°	7° 12°	6° 12°	5° 10°
Mardi	3° 10°	3° 10°	2° 10°	2° 8°
Mercredi	4° 10°	3° 10°	2° 9°	2° 8°
Jeudi	5° 12°	4° 11°	3° 10°	3° 9°

L'Arabie gèle les velléités de baisse de production

PÉTROLE L'Opep n'a rien décidé sur le niveau de la réduction souhaitée par tous ses membres. En attendant que la Russie entre en jeu lors d'une seconde réunion, aujourd'hui à Vienne

« Non, je ne suis pas confiant. » Après plusieurs heures de discussions entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), pour la première journée de leur rendez-vous semestriel, hier à Vienne, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a créé la surprise en exprimant ses doutes sur la possibilité même d'un accord final. Les négociations butent sur la répartition des quotas de baisse de production entre les quatorze membres de l'organisation.

Une seconde rencontre est prévue aujourd'hui, entre les États de l'Opep et leurs alliés, au premier rang desquels la Russie. Les deux ensembles pèsent plus de la moitié de la production mondiale de brut.

Le président de séance, l'Émirati Suhail Mohammed Faraj Al Mazrouei, et le secrétaire général de l'Opep, le Nigerian Mohammed Barkindo, au cours d'une réunion qui n'a pas abouti. PHOTOMAXPPP

Jeu d'équilibriste

L'organisation veut contrebalancer la chute des cours (– 30 % ces deux derniers mois) mais doit s'accorder sur l'ampleur de cette réduction et sur la clé de répartition de l'effort. Le ministre saoudien a plaidé pour un volume global d'un million de barils par jour. Ce niveau, inférieur aux attentes, a provoqué une nouvelle baisse des valeurs dans les échanges européens, le baril de Brent passant passagèrement sous les 60 dollars.

Alors que Ryad est contraint à un délicat jeu d'équilibriste vis-à-vis de son allié américain, M. al-Faleh a assuré que Washington « n'est pas en position de nous dire ce que nous devons faire. Je n'ai besoin de la permission de personne pour diminuer » la production. Mercredi, Donald Trump avait en effet exhorté, dans un tweet, l'Opep à « maintenir sa production en l'état » afin de ne pas mécontenter les consommateurs.

L'ampleur de la baisse dépend aussi de l'effort que consentira la Russie, avec laquelle l'Opep est liée par un accord de limitation de production. Le ministre de l'Energie Alexandre Novak a rappelé, hier, que les « conditions climatiques » de l'hiver russe rendaient « beaucoup plus difficile de réduire la production que pour d'autres pays ». Un éventuel effort de Moscou ne pourrait donc intervenir que plus tard mais la Russie aura un rôle clé à jouer dans ce contexte.

Vers une surabondance ?

La firme de courtage anglaise PVM estime qu'une absence de décision déclencherait « une frénésie de ventes et garantirait le retour à une surabondance mondiale ». Mais la marge de manœuvre de l'Opep est d'autant plus réduite que les Saoudiens, les poids lourds de l'organisation, ne peuvent pas s'aliéner le président américain après l'indignation générale suscitée par l'assassinat de Jamal Khashoggi au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul.

En juin, les producteurs avaient assoupli leur discipline pour permettre à Moscou et Ryad de compenser les pertes prévues de barils iraniens en raison du rétablissement des sanctions américaines. Mais les exemptions accordées au dernier moment par les États-Unis à huit pays importateurs ont contribué au plongeon des prix depuis octobre, effaçant les gains engrangés depuis début 2017.

Hier soir, les cours du pétrole ont terminé en nette baisse.

Au bord de la crise de nerfs

TRANSPORT ROUTIER La discorde sur les heures supplémentaires devrait s'apaiser. Mais les employeurs déplorent des pertes énormes du fait des blocages

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Un incendie à la fois. Élisabeth Borne, la ministre chargée des Transports, s'est employée hier à étouffer les premières flammes qui surgissaient dans son secteur de compétences. En cause, la rémunération des heures supplémentaires dans le transport routier, menacée par une décision récente du Conseil d'État.

La plus haute juridiction française a annulé un décret daté de 2016 qui fixait des majorations de 25 % et de 50 % aux heures supplémentaires des chauffeurs routiers. D'où la menace de grève émanant de la CGT et de FO, à compter de dimanche 22 heures, l'heure de reprise de la circulation des poids lourds. Et l'organisation d'une réunion en urgence hier au ministère.

Au sortir de ce rendez-vous avec l'ensemble des organisations syndicales, Élisabeth Borne a réaffirmé ce qu'elle proclame sur tous les tons depuis le début de la semaine. « La ministre a confirmé formellement aux organisations syndicales que cette annulation est sans conséquence et qu'il n'y aura aucun changement sur les taux de majoration des heures supplémentaires », pose son communiqué.

L'explication est à chercher dans un article du projet de loi d'orientation des mobilités qui sécurise la rémunération des heures supplémentaires. « Nous avions anticipé », n'a cessé de seriner le gouvernement face à des syndicats méfiants. La loi LOM sera votée avant que l'annulation décidée par le Conseil d'État ne prenne effet, dans neuf mois. En attendant, c'est l'accord de branche qui prévaut. Avec les fameuses majorations.

Pour lever leur mot d'ordre de grève, les syndicats ont exigé un engagement écrit du patronat des transporteurs. C'était chose faite hier soir. L'OTRE, qui rassemble trois mille entreprises - surtout des PME - a ainsi transmis un courrier qui acte la majoration des heures supplémentaires à 25 % et 50 %.

600 millions d'euros de perte

Quoi qu'il advienne dimanche soir, ce subit accès de fièvre illustre l'impact du mouvement des gilets jaunes sur nombre de salariés du secteur, prêts à passer au point mort pour défendre leur pouvoir d'achat. Du côté des organisations patronales, on tient surtout à s'épargner un mouvement social alors que la trésorerie des entreprises est durement affectée par les blocages.

> « Les pertes sont estimées à 600 millions d'euros à ce jour pour la branche », assure l'OTRE.

« Les pertes sont estimées à 600 millions d'euros à ce jour pour la branche », assure l'OTRE. « Les répercussions sont très variables suivant les régions et les itinéraires. Parfois 80 % quand les camions sont bloqués, parfois 10 à 15 % quand on évalue la perte de temps et la surconsommation de carburant causées par des kilomètres supplémentaires », précise l'organisation patronale. « Nous sommes en état d'urgence économique et sociale », renchérit la FNTR, la Fédération nationale des transports routiers qui se targue de représenter les deux tiers de la flotte française.

Le secteur du transport routier a été durement affecté par les blocages des gilets jaunes.
PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Des mesures de soutien

Les transporteurs déplorent plusieurs facteurs de pertes, entre la marchandise stockée qui ne part pas sur les routes et celle qui y est bloquée et/ou ralentie par les barrages de gilets jaunes. « Des denrées périssables se périment dans les bouchons. Ce n'est pas le problème de l'expéditeur qui nous les a confiées en bon état, ce n'est pas non plus celui du destinataire qui les refuse. Toutes les entreprises ne sont pas assurées contre ces pertes, et encore faut-il pouvoir prouver l'origine du dommage », explique-t-on à l'OTRE.

Bruno Le Maire a déjà annoncé des mesures de soutien pour les filières sinistrées par les blocages. Le ministre de l'Économie et des Finances a notamment listé l'étalement des échéances sociales et fiscales, le chômage partiel, l'autorisation de travailler le dimanche ou encore l'indemnisation des pertes d'exploitation.

Les agriculteurs s'y mettent

Reste à savoir si la situation s'améliorera sur les routes. Rien ne permet de le garantir puisqu'après les ambulanciers, ce sont les agriculteurs qui risquent d'entrer dans la danse la semaine prochaine. À l'appel de la FNSEA, leur syndicat majoritaire. Plusieurs motifs alimentent la colère. Ils sont d'ordre psychologique, la profession ayant le sentiment d'être en permanence pointée du doigt pour les pollutions agricoles. Mais ils font également référence au pouvoir d'achat.

Des dispositions qui procèdent de la loi Agriculture et Alimentation ont été retirées de l'ordre du jour du conseil des ministres de cette semaine. Elles concernaient le relèvement du seuil de revente à perte et la limitation des promotions dans les enseignes de distribution, deux ordonnances censées améliorer le pouvoir d'achat d'une profession dont les revenus sont souvent misérables. Selon le gouvernement, leur entrée en vigueur reste maintenue à l'horizon de janvier ou février.

Mais dans le contexte actuel, on ne peut pas dire que la promesse gouvernementale soit considérée comme parole d'évangile.

« La République est solide »

GILETS JAUNES Entre appels au calme et mobilisation, l'exécutif se prépare à l'« acte IV »

L'exécutif a multiplié hier les appels au calme et annoncé un déploiement policier « exceptionnel » pour faire face au risque d'une nouvelle explosion de violences ce week-end.

Invité du 20 heures de TF1, Édouard Philippe a annoncé que 89 000 membres des forces de l'ordre seraient mobilisés demain en France, dont 8 000 rien qu'à Paris. En plus des milliers de policiers déployés, une douzaine de véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG) seront utilisés. « La République est solide, je ne suis pas inquiet. Ses institutions sont fermes », a-t-il assuré.

Politiquement fragilisé par la crise des gilets jaunes, le Premier ministre a par ailleurs assuré qu'il travaillait avec « la confiance du président » Emmanuel Macron, après les atermoiements de l'exécutif sur la gestion des annonces destinées à apaiser la colère des gilets jaunes.

L'Élysée a également dit craindre « une très grande violence » demain, malgré l'annonce mercredi soir d'un geste que l'exécutif espère décisif : l'abandon pour toute l'année 2019 des augmentations de taxes sur les carburants. « La taxe est annulée », a confirmé le Premier ministre, démentant toute « cacophonie » au sommet de l'État.

Motion de censure

En perspective de nouveaux débordements, les autorités locales ont également pris leurs dispositions. Dans la capitale, la préfecture de police a appelé les commerçants du secteur des Champs-Élysées à rester fermés. La tour Eiffel et une dizaine de musées, dont le Louvre, resteront portes closes. L'Opéra a annulé ses représentations et le parcours de la marche pour le climat a été modifié. À Bordeaux, une dizaine d'établissements culturels et espaces publics seront fermés.

Selon une source au ministère de l'Intérieur, hier à 18 heures, il a été recensé près de 11 200 gilets jaunes mobilisés en France pour 597 actions.

Les députés socialistes, Insoumis et communistes, insatisfaits des réponses à la crise des gilets jaunes, déposeront lundi une motion de censure contre le gouvernement, a indiqué hier le patron du PS Olivier Faure devant la presse.

Édouard Philippe. T. SAMSON/AFP

COGNAC

Deux plaintes visent les gilets jaunes

Les policiers de Cognac ont enregistré deux plaintes visant les gilets jaunes. La première a été déposée par le commandant de police en personne. Frédéric de Vargas a été victime d'outrages par un groupe Facebook des gilets jaunes. « Au nom de la direction départementale de la sécurité publique et des policiers de la circonscription, j'ai déposé plainte pour outrages via des propos écrits visant l'institution policière et des agents dépositaires de l'autorité publique, explique l'intéressé. Nous ferons cela systématiquement en cas de nouveaux actes. » Un Cognaçais de 38 ans a été entendu. Il répondra de ces accusations devant le tribunal en début d'année 2019.

L'autre plainte a été déposée hier par une Cognaçaise de 50 ans. Alors qu'elle passait en voiture au rond-point de Saintes, elle a refusé d'enfiler son gilet jaune. Selon ses dires, un groupe de manifestants l'aurait alors bousculée. Elle a porté plainte pour violences en réunion.

Le difficile exercice de la démocratie directe

GILETS JAUNES

La réunion organisée hier soir à Girac a accouché d'une souris. Pourtant, des actions d'importance sont prévues ce week-end

ADRIEN ORTAVENT
a.ortavent@sudouest.fr

Hier soir sur le rond-point de Girac, à Angoulême, les tentatives d'organisation ont tourné court, mais les discussions se sont poursuivies par petits groupes durant la soirée. PHOTO LOÏC DEQUIER

Juché sur un empilement de palettes, Xavier a bien du mal à mener un semblant de débat sans micro. « Bon, on va voter… » « Mais on vote pour quoi ? Pour qui ? », hurle-t-on à ses pieds. Le barbu a beau s'époumoner, il est systématiquement coupé par l'assemblée des « giraquiens », ces manifestants installés sur le rond-point de Girac. Certains souhaitent parler des modes d'action, d'autres des revendications, et d'autres encore d'organisation… « Déjà, est-ce que vous voulez vraiment vous organiser ? » Jacques, campé tout proche du piédestal de bois, coupe son élan tout net : « Non ! » « On arrête de discuter alors ? » Il est environ 18 h 15, et la grande réunion prend fin dans la confusion, avant même d'avoir vraiment commencé.

Force et faiblesse

« Bienvenue à Bordel-land », souffle, dépité, Yoan Lotellier. Voilà trois semaines que le chef d'entreprise s'échine à essayer d'organiser le mouvement en Charente. Ce soir, il s'est notamment heurté à la détermination de Jacques. « Je ne veux pas qu'on parle en mon nom, explique cet ancien militaire. Et je ne veux pas qu'on s'organise, qu'on discute avec Macron. Tant qu'il ne nous considère pas, on ne discute pas. » Autour du feu, tout le monde n'est pas d'accord, mais c'est ainsi : la grande réunion du jeudi soir s'est vite morcelée et chacun débat désormais de son côté dans les effluves de merguez. L'absence d'unité est à la fois la force et la faiblesse de ce mouvement : il n'y a guère que le nom de Macron qui cristallise la colère de tous. « Qu'il nous donne du pouvoir d'achat. Le reste, c'est aux politiques d'y réfléchir, tente cette dame. Qu'ils viennent déjà mettre les pieds dans la boue pour discuter avec nous ! »

Malgré tout, quelques actions se sont organisées pour ce week-end cahin-caha, en amont. Des rendez-vous sont notamment donnés à Roullet à 8 heures et à Angoulême, sur la place New York, à 9 heures. Ce dernier, en centre-ville, inquiète la préfecture qui a demandé à la Ville de se préparer : les décorations de Noël sont en partie décrochées, certains horodateurs protégés et les commerçants invités à ranger leur mobilier extérieur, « par précaution ». La manifestation prévue pour le Téléthon devant l'hôtel de ville sera reportée au profit de celle prévue à Ma Campagne. À la veille du 22e jour de conflit, la situation est toujours aussi indécise.

À l'hôpital, on fait le dos rond

CENTRE HOSPITALIER DE GIRAC. Depuis le début du mouvement, le choix des gilets jaunes de s'installer sur ce rond-point pose question. Les manifestants en ont fait l'épicentre de la grogne en Charente, en raison de son positionnement crucial pour rentrer dans Angoulême. Mais la présence de l'hôpital tout proche occasionne un véritable débat, parfois entre les gilets jaunes eux-mêmes. C'est le ministre de l'Intérieur qui a alimenté le premier cette question le 19 novembre dernier, en faisant un lien - erroné - entre le décès d'une personne âgée à Montbron, et les blocages. Depuis, plusieurs véhicules de secours ont été ralentis de façon directe ou non par l'action des manifestants, que ce soit pour se rendre au centre hospitalier ou pour le quitter. Sans que cela n'occasionne de conséquence grave.

Selon nos informations, un chirurgien a toutefois été empêché d'accéder à l'hôpital par des gilets jaunes la semaine dernière, alors qu'il était attendu pour une opération. Laquelle a dû être reportée. Du côté du centre hospitalier, on minimise les conséquences : « Le mouvement des gilets jaunes n'a pas d'incidence sur le fonctionnement de l'établissement en dehors de quelques retards dans les rendez-vous programmés et des klaxons récurrents qui occasionnent de la gêne dans le repos des patients hospitalisés dans le service de médecine et de réadaptation. »

COURRIER

Le secrétariat du Père Noël est ouvert

Le Père Noël a ouvert un secrétariat à Libourne (Gironde) afin de répondre aux millions de courriers qui lui sont adressés. Pour que la lettre trouve son chemin, il suffit simplement d'écrire « Père Noël » sur l'enveloppe. Pour recevoir une réponse, il faut mentionner son nom, son prénom et son adresse au dos du courrier. PHOTO ARCHIVES STÉPHANIE KLEIN/« SO »

Deux visions en balance pour le golf du cognac

ASSOCIATION

Entretien croisé entre les deux candidats à la présidence du comité directeur

Jean-Claude Provost et Marie-France Wittmann sont chacun candidat à la présidence du golf. PH. M.

L'Association du golf du cognac tient (enfin) son assemblée générale, ce soir à 18 heures à la Salamandre. L'élection d'un nouveau comité directeur pour trois ans mettra-t-elle fin à une longue période de remous ? Jean-Claude Provost, membre du comité directeur sortant, et Marie-France Wittmann, chef de file d'une liste « dissidente », exposent (séparément) leurs points de vue.

« Sud Ouest » Qu'est-ce qui vous pousse à briguer la présidence de l'association du golf ?

Jean-Claude Provost Nous avons un bilan à défendre, sur lequel nous avons été très critiqués. On n'a pas à rougir de ce que l'on a fait. Sur le plan comptable, le résultat est positif depuis 2016, malgré le non-paiement des loyers du restaurant, et le recrutement d'un directeur adjoint en début d'année. Sur le plan social, tout se passe bien. Côté sponsoring et mécénat, on a des rentrées d'argent et on a fait le plein de compétitions.

Marie-France Wittmann Un groupe de golfeurs trouvait que le club ronronnait sur son orbite. Il voulait apporter une nouvelle dynamique, optimiser cet outil qui peut être un fleuron de cette ville et de la région. Au fur et à mesure de nos travaux, il a semblé naturel que ce soit moi qui prenne la tête de liste, compte tenu de ma disponibilité et de mon expérience en matière de gestion, professionnelle ou associative.

Quel est le profil de votre équipe ?

J.-C. P. Trois personnes sont membres depuis 2015, Lysiane Martineau, Nicholas Leapman et moi-même. Quatre ont été cooptées en 2018, Franck Letang, Yves Viaud, Chantal Desplanques et Laurent Larbre. Il y a deux nouveaux, Rita Sobecki et Nicolas Trieau. Certains sont actifs, d'autres à la retraite ou femme au foyer. Il y a besoin de gens disponibles. Nous avons aussi dans l'équipe des personnes qui ont le relationnel pour attirer des sponsors.

M.-F. W. Nous sommes tous des golfeurs, à des niveaux différents. Les membres de la liste, Maryline Bembibre, Jérôme Bouchet, Sébastien Bouchet, Hubert Eito, Sylvie Puissant, Cyrille Restier, David Richard et Jérôme Schmitt, sont bien implantés dans la vie cognaçaise, au niveau économique, associatif ou autre.

Quelles seront vos priorités ?

J.-C. P. La première, c'est la continuité de ce que l'on a fait : stabilité financière, augmentation des ressources par le mécénat et le sponsoring. L'entretien d'un golf, ça coûte. On doit poursuivre les investissements. Nous avons aussi en tête l'échéance de 2021. La délégation de service public sera-t-elle renouvelée ? Si elle l'est, on ne sera pas les seuls candidats. Cela se prépare. Nous voulons aussi retrouver de la convivialité. Le conflit avec le restaurant pèse très lourd.

M.-F. W. Nous voulons optimiser la pratique du golf dans toutes ses dimensions. Certains viennent pour une activité sportive, d'autres dans un esprit plus ludique. On veut surtout retrouver un vrai esprit de club. La convivialité a disparu depuis longtemps. On veut permettre au golf de rayonner dans le tissu économique et social, avec un impact sur le tourisme. Il faut sortir d'une ambiance confinée, s'ouvrir sur la région et au-delà.

Envisagez-vous de travailler avec des personnes de l'autre liste ?

J.-C. P. Personnellement, je l'envisage, encore faudrait-il qu'ils aient envie de le faire. Pour l'instant, l'ambiance est délétère. J'ai horreur de l'affrontement.

M.-F. W. Pour le moment la liste « adverse » s'est positionnée comme si nous étions en conflit. Nous n'avons jamais souhaité de conflit. Chaque fois que nous sommes intervenus pour poser une question au président, M. Martageix, nous avons fait l'objet de mesures de rétorsion. Nous sommes prêts à travailler avec l'ensemble des golfeurs, pas simplement l'autre liste. Il y a plein de bonnes volontés à fédérer pour aller chercher des jeunes, des sponsors…

Quelle position adopterez-vous vis-à-vis du restaurant « Le 19 » ?

J.-C. P. Nous faisons appliquer la décision de justice (qui ordonne au « 19 » de quitter les lieux, NDLR). L'huissier est venu par trois fois signifier le jugement. Pour l'instant, le préfet n'a pas donné son feu vert pour envoyer la force publique.

M.-F. W. Depuis le début, on a voulu faire croire que la liste s'était montée pour la défense du restaurant. Je n'ai cessé de m'inscrire en faux. Sur le fond, nous n'avons pas toutes les informations, je ne peux pas me prononcer. Sur la forme, il y a beaucoup à dire. Ce qui nous importe, c'est quel est l'intérêt du golf. La dette est-elle à la hauteur de ce qu'on nous a communiqué ? Si oui, comment fait-on pour récupérer cette dette ? Si « Le 19 » est expulsé, en mettant 7 ou 8 personnes au chômage, est-ce que le restaurateur pourra nous payer ? Je n'en sais rien. Si nous sommes élus, cela fera l'objet d'une réflexion, pour voir comment agir dans l'intérêt du golf.

Recueilli par Philippe Ménard

Les transports Voiron toujours dans le doute

ÉCONOMIE Les négociations avec la Scachap n'ont pas abouti. Philippe Poupeau s'exprimera aujourd'hui

Philippe Poupeau, patron des transports Poupeau à Cognac et Voiron à Jarnac, attend que le juge-commissaire du tribunal de commerce d'Angoulême signe son ordonnance pour prendre la parole. La justice va-t-elle rompre le contrat liant Voiron à la Scachap à Ruffec ? Réponse ce vendredi 7 décembre…

Selon nos informations, les négociations entre le transporteur et la centrale d'approvisionnement de 38 magasins Leclerc de la région furent difficiles hier. Elles n'ont pas vraiment abouti. En milieu de journée, la Scachap affirmait avoir « discuté en toute sincérité » et fait preuve « d'ouverture » dans l'espoir de trouver « une issue honorable ». Puis, silence radio. Rien de neuf.

Les deux parties travaillent ensemble depuis 1979 et ont tout intérêt à s'entendre. Mais le peuvent-elles vraiment ?

L'entreprise Voiron, en grande difficulté, a besoin du volume d'activité que lui confie la Scachap, mais pas aux tarifs actuels et dans les conditions que dénonce Philippe Poupeau depuis lundi (lire nos éditions d'hier et d'avant-hier). La centrale de Leclerc, quant à elle, a besoin de chauffeurs fiables pour transporter le quart de ses marchandises. Elle serait contrainte à trouver un prestataire dans l'urgence si le contrat est rompu.

« Un sacré pari »

RUGBY L'UCS tirait hier un premier bilan positif de la fusion entre les clubs de Cognac et Saint-Jean-d'Angely. L'exercice affiche +9 369 €

PHILIPPE MÉNARD

Quinze personnes. Pour son assemblée générale, hier soir au parc des sports, l'UCS rugby pouvait tout juste constituer une équipe, mais sans remplaçants. À croire que l'union entre les clubs de Cognac et Saint-Jean-d'Angely tient de la formalité. Elle n'est pourtant pas bien vieille, puisque nouée en juin 2017. « On est globalement très fiers. C'était un sacré challenge, un sacré pari », pointe le coprésident cognaçais Lilian Tessendier

« Il fallait que ça colle entre dirigeants. C'est une réussite. On s'est trompé sur certains points, mais on va s'améliorer », promet son homologue angérien, Christophe Lacombe. Il est revenu sur la première année d'exercice, 2017-2018. L'équipe senior a fait une très belle saison, achevée au deuxième rang national, avant d'échouer « en queue de poisson » dès le premier tour des play-offs. Les moins de 18 et de 23 ans ont connu une année compliquée. En revanche, les M14 ont brillé, terminant champions de Nouvelle-Aquitaine et 4e du tournoi national Orange.

Lilian Tessendier et Christophe Lacombe se complètent. PH.M.

Le parc des sports à l'étude

Sur la trentaine de joueurs de l'effectif de Fédérale 1, 60 % étaient en contrat fédéral. La part de joueurs « pluriactifs » a encore baissé cette année, tombant à 20 %. L'UCS a renforcé l'encadrement des espoirs avec l'arrivée d'Alexandre Ruiz. Derrière la « vitrine » de Fédérale 1, l'UCS veut continuer à « se structurer sur le territoire de la Saintonge » par le biais de la formation. « Des liens ont été tissés avec les clubs de Barbezieux-Jonzac et Jarnac », indique Lilian Tessendier.

L'école de rugby, pour les 6-12 ans, reste du ressort des clubs « mères », l'UCS à Cognac et le RACA à Saint-Jean-d'Angely. L'effectif était terne en début d'année, il a grimpé à un total d'environ 220 enfants, réparties pour moitié dans chaque club, grâce au travail mené par le responsable Jean-Claude Sausse, estime Christophe Lacombe.

Côté finances, l'exercice est positif de 9 369 €. Les recettes, 1 790 130 €, sont abondées pour 72,65 % (1,231 M€) par les partenariats et le sponsoring, et pour 14,53 % (260 206 €) par les subventions. « Il ne faut pas qu'il y ait de dérapage », alerte le commissaire aux comptes, qui qualifie le budget de « relativement fragile ». La subvention de Grand-Cognac ne devrait pas baisser, rassure Gérard Faurie, vice-président en charge des sports. L'Agglo continue de plancher sur le réaménagement du parc des sports de Cognac. Une copie « révisée » doit être présentée mi-janvier en commission.

« Au niveau de la Ligue, on connaît votre projet, vous êtes regardés », confie Laurent Barbereau, secrétaire général du comité départemental de rugby. « Vous êtes en année de labellisation pour votre école de rugby. Il faut mettre beaucoup de moyens humains là-dessus. On attend que vos interventions en milieu scolaire se développent. Les écoles de rugby, c'est la base. »

Lumières de Noël : Hennessy redoute du grabuge et annule

RUE DE LA RICHONNE

La fête prévue hier à la tombée de la nuit a été reportée sine die, en raison de « possibles perturbations »

Les bâtiments Hennessy illuminés, rue de la Richonne, lors de précédentes fêtes de Noël. PHOTO ANNE LACAUD/ ARCHIVES « SUD OUEST »

Le négociant Hennessy, numéro 1 du cognac, avait prévu d'allumer ses lumières de Noël, hier à la tombée de la nuit, rue de la Richonne et sur les quais de la Charente. Tous les Cognaçais avaient été conviés à cette inauguration, qui devait être « accompagnée d'animations poétiques dans l'esprit de Noël, [avec] sculpteur sur glace, échassiers, magicien et concert gospel ».

Las ! Jeudi midi, la fête à laquelle devaient participer Bernard Peillon, le PDG de la maison de négoce, et Michel Gourinchas, le maire de Cognac, a été annulée en raison de « possibles perturbations ».

Alerte de la sous-préfecture

Hennessy écrit dans un communiqué : « En raison d'une alerte remontée par la sous-préfecture de Cognac ce jour sur de possibles perturbations lors de l'inauguration des illuminations de Noël, la mairie de Cognac et la maison Hennessy ont conjointement pris la décision de ne pas maintenir cet événement familial, par mesure de précaution. »

Le négociant dit « comprendre la déception que cette annulation de dernière minute, indépendante de [sa] volonté, peut susciter ». Hier soir, des salariés d'Hennessy étaient présents rue de la Richonne pour expliquer aux Cognaçais qui n'avaient pas connaissance de cette annulation pourquoi la fête n'avait pas lieu. À aucun moment, le négociant n'a cité les gilets jaunes ou les lycéens en colère. Mais dans le contexte social tendu que l'on sait, c'est bien une éventuelle manifestation de ce type qu'Hennessy redoutait.

Mercredi soir, l'un des organisateurs locaux des manifestations des gilets jaunes, avait assuré qu'il serait présent à la fête avec sa chasuble fluo. Il conviait les personnes abonnées à la page Facebook « Rassemblement Cognac » à venir nombreux.

Bébés à tête plate : une conférence pour dédramatiser

SANTÉ Les médecins pédiatres de l'hôpital de Cognac proposent une soirée d'information et de prévention des déformations crâniennes. Cette conférence sur les bébés à tête plate aura lieu ce soir, à 18 h 30, à la salle des fêtes Jean-Tardif de Châteaubernard. L'occasion de dédramatiser une situation qui n'a rien de définitif ni de grave. Soirée gratuite.

Tout savoir du bombardement de la base aérienne

CONFÉRENCE La prochaine séance de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac et du Cognaçais aura lieu mercredi prochain, à 18 heures, aux Récollets. L'un des principaux points évoqué sera le bombardement de la BA 709 pendant la Deuxième Guerre mondiale, précisément le 31 décembre 1943. Séance libre et gratuite, ouverte à tous.

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Gospel en l'église paroissiale

Le traditionnel concert de Noël se déroulera vendredi 14 décembre, à 21 heures, en l'église Saint-Sulpice de la commune. Pour l'occasion, l'association Vivre en Borderies a invité l'ensemble vocal Voices Influence Gospel.

Dirigé par Michaël Merle, son dynamique chef de chœur, ce groupe d'une quarantaine de choristes est originaire de Jonzac. Mais sa réputation dépasse largement les limites de la Charente-Maritime, grâce à la qualité musicale de ses concerts et à l'enthousiasme de ses interprètes.

Voices Influence Gospel se produira le 14 décembre.
PHOTO C.-CH. G.

Concert suivi d'une rencontre

À Saint-Sulpice-de-Cognac, il proposera de grands classiques du gospel, mêlés à des standards de variété à influence gospel. Au cours de cette soirée, le public pourra vivre un beau moment de pleine musique et de gaieté. Il est prudent de réserver sa place dès maintenant pour le 14 décembre. Le concert sera suivi d'une rencontre amicale avec les choristes : gâteaux, chocolats et boissons chaudes sont au programme…

Colette Christiane-Guné

Tarifs : 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Le nombre de places étant limité, réservation conseillée au 06 73 92 27 27.

JARNAC

La MFR ouvre un magasin pédagogique

La Maison familiale et rurale de Jarnac a inauguré son magasin pédagogique, L'Alternance des saveurs, mercredi 28 novembre. Un bel outil pour les élèves en formation et un service supplémentaire pour la population.

Le projet a émergé après l'ouverture, en 2012, de la formation Technicien conseil vente en produits alimentaires (TCVA). La MFR est entrée dans une aire de profonde rénovation peu de temps après, incluant trois plateaux techniques, dont ce magasin pédagogique fait partie. Grâce à différents partenaires, dont la Caisse d'épargne, la maison Courvoisier, Forco et la région Nouvelle-Aquitaine, le projet a pu aboutir, pour un coût global avoisinant les 40 000 euros, mobilier compris.

L'Alternance des Saveurs sera ouvert le mercredi matin. PHOTO S.C.

Approvisionnement local

Le 28 novembre, c'était l'ouverture officielle de ce magasin, qui sera entièrement géré par les élèves et sera ouvert les mercredis matin (jour de fermeture du marché couvert de Jarnac), de 9 à 12 heures. Durant les périodes scolaires, quelques temps forts permettront des ouvertures exceptionnelles certains vendredis après-midi. « Les élèves attendaient ce moment avec impatience », ont expliqué Julien Creuzet et Alexandre Aumont, les deux formateurs en charge de ce projet.

Ce magasin, d'une superficie de 40 m^2, sera donc ouvert au public. Les élèves ont fait le choix de privilégier l'approvisionnement local, avec des produits venant exclusivement de fournisseurs de Charente et de Charente-Maritime. Il y a aussi un rayon bio. Le magasin est uniquement consacré aux produits alimentaires et, pour l'heure, 25 fournisseurs se sont associés au projet. Cet outil est novateur pour la MFR, c'est le premier point de vente alimentaire de Nouvelle-Aquitaine dans un tel établissement.

Aujourd'hui, la formation TCVA compte 22 apprentis et 20 élèves de seconde. Tous pourront bénéficier de ce lieu. « À moyen terme, l'objectif est de développer des formations autour de ce plateau technique, en y incluant les formations pour adultes par exemple », a souligné Christophe Richard, le directeur de la MFR de Jarnac, soucieux de valoriser cet outil.

Séverine Caillé